

## Chargé(e) de mission Transition Ecologique / Economie circulaire

### CONTEXTE

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses regroupe 93 communes pour 70 000 habitants sur le Sud du Département de l'Aveyron. Il s'est engagé avec les Communautés de communes qui le composent dans une politique locale de l'énergie très ambitieuse à travers son **PCAET** (approuvé en décembre 2019), mutualisé avec 5 EPCI.

A travers les divers outils financiers que sont le LEADER, le Contrat Territorial Unique Régional, les divers contrats avec l'ADEME (COTEC, CEP, French Mobility, AMI Tourisme Durable et Appel à Engagement Programme économie circulaire), les conventions TEPCV ou le contrat de Transition Ecologique avec l'Etat, tous les maîtres d'ouvrages coordonnés à travers le PNR ont pu mettre en œuvre des actions structurantes, concrètes et opérationnelles durant ces dernières années en matière de rénovation énergétique des bâtiments, mobilité durable, développement des énergies renouvelables ou plus ponctuellement autour de l'économie circulaire.

En 2021, le Parc et les Communautés de communes le constituant, sont engagés aux côtés de l'Etat et de ses partenaires dans un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) qu'ils ont officialisé en fin d'année. Ce contrat a pour vocation d'accélérer la relance et d'accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires.

Dans le cadre Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) signé avec l'Etat fin 2021, le PNR des Grands Causses, bénéficie d'un appui renforcé de **l'ADEME via un Contrat d'Objectif Territorial (COT) pour une durée de 4 ans**. La démarche repose sur les référentiels des programmes « Climat Air Energie » (ex Citergie) et « Economie circulaire » et constitue une suite aux anciens contrats d'objectifs Energie climat. Le COT concerne le périmètre du SCoT du Parc qui réunit 5 intercommunalités en totalité. Ainsi le territoire appartiendra à une communauté des territoires démonstrateurs de la transition écologique créé par le ministère de la Transition écologique en 2021.

La première phase démarrée début 2021 permet à la collectivité, et à chaque EPCI, de :

- Organiser ou améliorer une gouvernance interne et externe ;
- Faire l'état des lieux de la performance de sa politique Energie climat et Economie circulaire ;

Il s'agira de poursuivre cette première phase afin de bâtir un premier plan d'action opérationnel, notamment sur le volet économie circulaire, le Parc et les EPCI disposant déjà d'une stratégie et d'un programme d'actions sur le volet Climat Energie.

La seconde phase, à partir de 2023, permettra de mettre en œuvre le programme d'actions et de compléter de manière itérative pour progresser dans la politique de transition écologique.

### MISSIONS PRINCIPALES

Le/la chargé(e) de mission aura pour missions :

#### **1) la coordination transversale du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) :**

- Assurer l'élaboration du programme d'actions du COT : objectifs et pilotage
- Suivre et enrichir le plan d'actions du COT c'est-à-dire suivre l'avancée des actions inscrites dans le COT et l'enrichir avec de nouvelles actions mises en œuvre.
- Animer les comités de suivi COT à l'échelle du PNR GC et de chaque intercommunalité
- Mettre en œuvre une méthodologie d'évaluation et suivre les indicateurs associés aux différentes actions inscrites aux programmes d'actions Climat Air Energie (issues du PCAET) et économie circulaire.

#### **2) le remplissage et le suivi du référentiel Climat Air Energie et le Référentiel Economie circulaire**

- Assurer le remplissage et le suivi du Référentiel Economie circulaire de l'Ademe

- Coordonner avec un les prestataires le suivi du Référentiel Label « Air Energie Climat » (Ex Citergie) ;
- Planifier l'organisation des audits prévus par le COT, les labélisations et la mobilisation des services des 5 EPCI concerné

### **3) Bâtir la stratégie d'accompagnement vers une transition écologique et une économie circulaire :**

- Être garant de la coordination et de la coopération autour du COT, pour les projets transversaux ou thématiques mobilisant différents services, démarches/ documents cadre (SCOT, PCAET, CRTE etc...)
- Bâtir la stratégie territoriale en matière d'économie circulaire en mobilisant tous les acteurs du territoire (acteurs institutionnels, acteurs économiques, société civile...)
- Bâtir un programme d'actions territorial sur l'économie circulaire

### **4) Participer et mettre en œuvre des actions opérationnelles sur l'économie circulaire**

- Accompagner les porteurs de projet du territoire déjà identifiés (projet de ressourcerie, développement d'une filière autour de la laine de brebis, création d'une ligne de mobilier urbain à partir de bois local ...)
- Lancer et conduire des nouvelles actions innovantes et expérimentales à l'échelle du PNR ou en appui des EPCI

### **5) Organiser l'évaluation du PCAET en lien avec la cellule énergie du Parc**

Le (la) chargé(e) de mission assurera donc l'interface entre les 5 EPCI, les services, les élus et les partenaires financiers pour l'animation et le suivi du label Economie circulaire et du label Air Energie Climat. Le (la) chargé(e) de mission travaillera en transversalité avec l'ensemble des chargés de mission du PNR GC (développement territorial, tourisme durable, Plan alimentaire de Territoire, Aménagement, Mobilité Durable), le service énergie (chargé de mission énergie renouvelables, économes de flux, conseillers rénovation habitat, chargé d'affaire bois énergie et réseaux) ainsi qu'avec les élus référents et directions des EPCI concernés. Cette évaluation servira à la pré définition de la stratégie territoriale et du plan d'actions de la révision du PCAET en 2025.

### **6/Animer le PCAET :**

- Participer et mettre en œuvre des actions opérationnelles du PCAET en complément du développement des ENR et des économies d'énergie de la cellule énergie
- Accompagner les porteurs de projet du territoire
- Lancer et conduire des nouvelles actions innovantes et expérimentales à l'échelle du PNR ou en appui des EPCI
- Répondre aux appels à projets liés aux domaines d'intervention, dont le territoire pourrait bénéficier, accompagner et suivre leur mise en œuvre,
- Pré définir la stratégie territoriale et le plan d'actions de la révision du PCAET en 2025.

Un rôle d'encadrement d'équipe pourra venir compléter les missions en fonction du profil du candidat.

## **PROFIL REQUIS**

- Formation équivalente ou supérieur BAC+5, dans le domaine de l'économie circulaire, transition énergétique, transition écologique, développement durable, développement local.
- Une expérience sur un poste similaire, en animation territoriale ou en bureau d'études sera la bienvenue
- Compétences en ingénierie financières liées aux projets de transition énergétique et écologique
- Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales, des politiques territoriales
- Qualités indispensables :
  - motivation importante pour exercer ce poste
  - capacité d'organisation, d'autonomie, de rigueur
  - très bon relationnel, capacité à communiquer et esprit de synthèse
  - compétences en conduite de projet partenarial, conduite de réunions et animations

- maîtrise indispensable des outils informatiques bureautiques (tableur, traitement de texte, diaporama...)
  - intérêt pour la thématique de la transition écologique, l'énergie et l'économie circulaire
- Permis B requis (véhicules de service à disposition)

### **MOYENS MIS A DISPOSITION**

Ordinateur, téléphone portable, logiciels bureautiques  
Véhicule de service pour les déplacements

### **TYPE D'EMPLOI**

Cadre d'emplois : Ingénieur territorial (catégorie A)  
Contrat à Durée Déterminée de 3 ans  
Temps de travail : 35h hebdomadaire  
Rémunération : suivant l'expérience  
Lieu de travail : siège social à Millau et déplacements réguliers en Sud Aveyron et ponctuellement en Région (Télétravail possible suivant règlement interne)  
Prise de poste souhaitée au 1<sup>er</sup> juin 2022.

### **CANDIDATURE**

Lettre de motivation et CV à retourner avant le 10 mai 2022, à l'attention de M. le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Grands Causses.  
Adresse postale : 71, boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU Cedex  
Ou par mail : [arnaud.sancet@parc-grands-causses.fr](mailto:arnaud.sancet@parc-grands-causses.fr)